
Cours en permaculture – CDP par module

CDP (Cours de Design en Permaculture) minimum en 72 heures
CDP (Cours de Design en Permaculture) par modules en 132 heures
Reconnus mondialement par l'académie de permaculture

Attention à ne pas confondre le cours CDP certifié de la fondation à Bex d'août 2016 et le cours certifié de permaculture par module !

Qu'est-ce que le cours CDP par module ?

Le cours CDP par module, organisé par la Fondation Ecojardinage, est une forme plus personnalisée, plus professionnelle et plus souple, donnant la possibilité de suivre des modules plus tard ou même plus rapidement.

Les modules ne sont donc pas forcément suivis dans l'ordre pour tous : les numéros de module ne représentent pas un ordre, mais servent seulement à les identifier sur les feuilles de participants et sur le site internet, pour que vous puissiez les reconnaître parmi les cours ouverts à tout public (qui sont eux sans certification). Le principe est de reprendre les thèmes obligatoires internationalement et de permettre de les suivre selon la disponibilité professionnelle ou familiale de chacun.

Ce cours s'adresse à tous – pas forcément uniquement aux personnes ayant déjà fait du jardinage ! Il y a beaucoup de choses à apprendre, que vous soyez amateur ou professionnel, sur cette approche respectueuse de la vie en général.

Ce cours CDP par module est plus long. Par exemple, au lieu de faire 3 heures sur l'apiculture bio, ce sera un cours de 2 jours sur un weekend avec le même intervenant, qui peut inclure un de ses cours avec abeilles, ruches, etc. Cela donne lieu à un prix plus élevé, mais offre un apprentissage plus en profondeur et donne aussi la possibilité de se faire, par exemple, sur deux voire trois années.

Son fonctionnement

Il est nécessaire de, en premier, s'inscrire au cours **CDP par module**. Par la suite, selon vos disponibilités, vous pouvez vous inscrire séparément à chaque module que vous n'avez pas encore suivi.

Lors du 1er cours, vous recevrez une fiche (à conserver précieusement, qui récapitule tous les modules). Cette fiche sera signée par l'intervenant lors de chaque cours pour le module suivi.

Nous vous conseillons de rapidement vous inscrire au module apiculture avec Guillaume Fontaine car il ne fait que peu de cours par année ; il est donc important de réserver sa place.

Le paiement s'effectue à l'inscription au cours CDP par module, puis vous pourrez payer chaque prochain module séparément quand vous vous inscrivez à celui-ci. Il n'est donc pas nécessaire de payer le tout en une fois.

Les autres modules sont praticables n'importe quand sur les 2 à 3 ans, sans autres modules préalablement requis. Cependant, dans l'idéal, le module n°1 « Initiation à la permaculture » ne devrait pas se faire à la fin 😊

Vous pouvez consulter nos cours pour l'année 2017 sur le site :
<https://www.ecojardinage.ch/formations-2/agenda-des-formations-du-cdp-par-module/>

Quand vous aurez effectué tous les modules, nous conviendrons d'une date pour la remise du diplôme afin de regrouper plusieurs apprenants.

Repas et hébergement

Vous avez le choix de manger avec nous et/ou passer la nuit dans nos dortoirs si nécessaire.

Les repas et l'hébergement ne sont pas inclus dans les frais du cours !

Nous gérons cela avec une caisse séparée. Comme indiqué sur le bulletin d'inscription de chaque module, les repas et l'hébergement sont à payer sur place. Merci pour votre compréhension.

Vous trouverez les détails concernant les repas et l'hébergement quand vous vous inscrivez à un cours sur notre site.

Coût

Chaque module a son prix, qui est indiqué sur sa page respective sur notre site. Le total représente maximum 2690.- CHF que vous pouvez répartir sur 2 à 3 ans, selon le rythme avec lequel vous suivez ces modules.

Le cours d'initiation au jardinage bio et biodynamique est complémentaire et axé sur le jardinage. Mais pour un CDP permaculture, on parle d'un cours d'initiation à la permaculture.

Comment puis-je vérifier si je suis inscrit à un cours ?

Vous pouvez vérifier si vous êtes inscrit à un cours en allant sous l'onglet "Formations" puis sous "Mes formations" pour voir les cours, auxquels vous êtes inscrits.

De plus, lors de l'inscription vous devez avoir reçu un email, attestant que votre demande a bien été reçue.

Merci et à bientôt,
Pierre-Alain Indermühle